ORGANIZATION OF AFRICAN UNITY
Secretariat
P. O. Box 3243

منظمة الوحدة الافريقية
السكرتاريه
ص. ب. ٣٢٤٣

ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE
Secretariat
B. P. 3243

Addis Ababa اديس ابابا

CM/1150 (XXXVII)
Original : Français

CONSEIL DES MINISTRES
TRENTE-SEPTIEME SESSION ORDINAIRE,
NAIROBI, KENYA,
15-21 JUIN 1981.

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR LA COOPERATION AFRO-ARABE

ORGANIZATION OF AFRICAN UNITY ARCHIVES
REFERENCE
ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE

CM 1150

MICROFICHE

CM/1 , (XXXVI)

RAPPORT DU SECRETAIRE GENE L
SUR LA COOPERATION AFRO-A BE

Dans le cadre de la mise en oeuvre de résolution CM/Res.731(XXXV) adoptée par la Trente-cinquième Session du Conseil, en Juin 1980, à Freetown, et qui, entre autres;

- exhorte les Etats membres de l'OUA et de la Ligue Arabe de faire preuve de détermination pour trouver des voies et moyens de renforcer davantage la coopération afro-arabe, en particulier par la mise en oeuvre du Programme d'Action;

- autorise le Secrétaire Général à poursuivre des consultations avec son homologue de la Ligue Arabe en vue de faciliter la reprise du fonctionnement du Comité de Coordination pour la coopération afro-arabe.

Le Secrétaire Général de l'OUA a entrepris des démarches à deux niveaux. Il a communiqué d'abord le contenu de la résolution à toutes les parties directement concernées et intéressées, en attirant l'attention sur les paragraphes dont la mise à exécution demandait la contribution de chacune individuellement ou collectivement. C'est ainsi que la BAD, la BADEA et la CEA ont été saisies du contenu de la résolution.

Ensuite le Secrétaire Général a engagé immédiatement des consultations avec son Homologue de la Ligue des Etats Arabes en vue de déterminer la date et le lieu de la Cinquième réunion du Comité de Coordination pour la coopération afro-arabe.

La cinquième réunion du Comité de Coordination pour la Coopération Afro-Arabe s'est tenue du 13 au 14 Mars 1981, à Khartoum, Soudan, sous la co-présidence de Son Excellence Mr. Daouda Diallo, Ministre des Affaires Etrangères de la République du Niger et de Son Excellence le Ministre d'Etat aux Affaires Etrangères de l'Etat des Emirats Arabes Unis.

Le Secrétaire Général de l'Organisation de l'Unité Africaine et le Secrétaire Général de la Ligue des Etats Arabes ont participé aux travaux de la réunion en leur qualité de membres du Comité de Coordination.

Les Organismes spécialisées de l'OUA et de la Ligue Arabe et des Nations Unies, la BAD, la BADEA, l'ALESCO et la CEA ont assisté aux sessions de travail en qualité d'observateurs.

OUVERTURE SOLENNELLE

La réunion du Comité de Coordination a été solennellement ouverte par Son Excellence Mohamed Mirghani, Ministre d'Etat aux Affaires Etrangères de la République du Soudan, et représentant du Président de la République du Soudan.

En prononçant son allocution d'ouverture au nom du Président de la République, le Ministre d'Etat a particulièrement souligné le rôle qu'a joué et ne cesse de jouer le Soudan dans ses efforts de promouvoir et de renforcer la coopération afro-arabe. Il a mis un accent particulier sur les liens séculaires entre les pays africains et arabes qui constituent des facteurs naturels de solidarité entre ces peuples.

Le Représentant du Président El Nimeiry a ajouté que les perspectives de la coopération afro-arabe étaient vastes et chargées de promesses et qu'il était du devoir du Comité de Coordination de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que les peuples africains et arabes réalisent leurs espoirs.

Le Ministre d'Etat a également mis l'accent sur la nécessité pour le monde africain et le monde arabe, de déployer des efforts conjoints dans la bataille engagée pour le contrôle des ressources naturelles et financières dans les deux régions, dans le cadre de la stratégie du développement endogène et auto-centré adopté par le Sommet Economique de l'OUA, à Lagos, et le Sommet Economique de la Ligue Arabe, à Amman.

En terminant, il a invité le Comité de Coordination à réfléchir sur les facteurs intérieurs et extérieurs qui ont de leur poids, pesé sur l'ensemble du système de la coopération afro-arabe afin d'en tirer les conclusions positives. Il a indiqué à cet effet que la coopération afro-arabe doit réussir pour servir de modèle dans la recherche du Nouvel Ordre Economique International.

Au nom du Groupe Africain, Son Excellence M. Daouda Diallo a pris la parole pour répondre à l'allocution du Représentant de Président Nimeiry. Il a rendu hommage aux efforts que déploie constamment le Président El Nimeiry pour promouvoir et renforcer les liens de coopération et de solidarité entre les pays africains et arabes.

Le Président du Groupe Africain a souligné que la coopération afro-arabe traverse à l'heure actuelle des moments difficiles à la suite d'une situation politique conjoncturelle qui ne doit en aucun cas entamer ou ébranler la foi qui anime les peuples africains et arabes. En rappellant les idéaux et les objectifs contenus dans la Charte adoptée par la première Conférence Afro-Arabe au Sommet du Caire, le Président du Groupe Africain a notamment déclaré que la coopération afro-arabe est une exigence, une nécessité qui s'inscrit dans le droit chemin des efforts globaux de la recherche du NOEI, et qu'elle est plus particulièrement un impératif pour ces deux régions du Tiers-Monde qui doivent lutter ensemble pour le droit de disposer de leurs immenses ressources.

Le Président du Groupe Africain a invité le Comité de Coordination à dégager, à la fin de ses travaux, des voies et moyens propres à redynamiser cette coopération et il a à cet effet, rendu hommage aux Secrétaires Généraux des deux Organisations et le Président de la BADEA pour les efforts qu'ils ont constamment déployés pour renforcer cette coopération.

Le Président du Groupe Arabe, le Ministre d'Etat aux Affaires Etrangères de l'Etat des Emirats Arabes Unis, a pris la parole à son tour pour souligner les liens d'amitié , de coopération et de solidarité tissés à travers les siècles entre les peuples africains et arabes, et plus particulièrement la solidarité manifestée de part et d'autre dans la lutte contre le colonialisme, le racisme, l'apartheid et le sionisme.

Le Secrétaire Général de l'OUA a également pris la parole au cours de la même séance d'ouverture. Après avoir rendu hommage au Président Gaafar El Nimeiry pour sa contribution dynamique aux efforts de la coopération afro-arabe, le Secrétaire Général a déclaré que la rencontre du groupe africain et du groupe arabe dans le cadre de la réunion du Comité de Coordination allait marquer une étape importante dans le domaine de la coopération afro-arabe, puisqu'elle allait permettre d'identifier et de dégager des programmes concrets destinés à la mise en oeuvre des décisions et Programme d'Action du Caire.

Le Secrétaire Général de l'OUA a, à cette occasion, rappelé les décisions du Sommet Economique de l'OUA tenu à Lagos en Avril 1980, et du Sommet Economique de la Ligue Arabe tenu à Amman. Il a invité le Comité de Coordination à réfléchir sur les voies et moyens que les pays arabes et les pays africains doivent déployer conjointement en vue de vaincre le sous-développement. Les stratégies économiques adoptées à Lagos et à Amman par les Sommets respectifs de l'OUA et de la Ligue Arabe doivent constituer les thèmes centraux des travaux du Comité de Coordination.

Il a souligné que la coopération afro-arabe est une noble entreprise aux grandes dimensions, qui constitue un pari historique et un défi au reste du monde. Il est nécessaire donc que les peuples africains et arabes s'organisent, réaménagent leur espace économique, revalorisent leur patrimoine culturel, en vue de renforcer les liens de coopération et de solidarité, dans le cadre de la complémentarité et de l'interdépendance entre les deux régions.

Le Secrétaire Général a terminé en saluant la présence à la réunion des organisation spécialisées telles que la BAD, la BADEA, l'ALESCO et la CEA. Il a rendu un hommage particulier à l'action dynamique de la BADEA pour les efforts qu'elle déploie en vue de renforcer des liens d'amitié, de solidarité et de confiance mutuelle entre les peuples africaines et arabes.

Le Secrétaire Général de la Ligue des Etats Arabes a, lui aussi pris la parole à cette occasion. Il a également rendu hommage à la BADEA qui déploie de grands efforts pour promouvoir la coopération afro-arabe et assurer la coordination des Fonds Nationaux Arabes dans le cadre des rapports d'assistance à l'Afrique.

Il a mis l'accent sur l'importance de cette réunion qui marque, a-t-il déclaré, une étape nouvelle dans la voie vers le développement harmonisé des pays africains et arabes.

Le Secrétaire Général a fait l'historique des relations de solidarité et de complémentarité qui ont existé et qui se renforcent entre les pays africains et arabes, et il a mis un accent particulier sur les facteurs historiques, géographiques et culturels qui militent en faveur de la coopération entre les deux régions. Il a rappelé le soutien que les pays africains ont apporté au peuple arabe dans sa lutte pour la libération de la Palestine, d'une part, et du soutien que les pays arabes apportent à l'OUA pour la libération de la Namibie et contre l'oppression et l'apartheid en Afrique du Sud, d'autre part.

Dans le domaine de la coopération économique, le Secrétaire Général de la Ligue Arabe a indiqué que dans le cadre des décisions du Premier Sommet Afro-Arabe du Caire, les pays arabes avaient apporté une assistance financière de l'ordre de plus de 5.000 millions de dollars aux pays africains. Il a fait remarqué que la coopération entre pays africains et arabes s'était caractérisé jusqu'à présent par des transferts financiers, et il a souligné que cette coopération devait s'élargir pour couvrir d'autres secteurs prioritaires tels que la revalorisation des ressources humaines, l'accroissement de l'auto-suffisance alimentaire pour les besoins des deux régions etc. Dans ce cas particulier, il a souligné la nécessité d'élaborer une étude approfondie sur le problème de la sécurité alimentaire pour les deux régions.

Le Secrétaire Général de la Ligue Arabe a abordé également le problème des échanges commerciaux entre les deux régions et a souhaité que la question soit étudiée de façon très approfondie. Il a terminé en indiquant que la bonne volonté existe de part et d'autre pour réussir le pari.

SESSION DE TRAVAIL

Immédiatement après la cérémonie d'ouverture le Comité de Coordination a adopté son ordre du jour.

Le Comité de Coordination a décidé aussi que les travaux se déroulent à huis-clos.

ECHANGE DE VUES SUR LA SITUATION POLITIQUE QUI N'A PAS PERMIS LA TENUE DES REUNIONS DE CONFERENCE AFRO-ARABES CONJOINTES

(Point 3 de l'ordre du jour)

La question avait été inscrite à l'ordre du jour dans le cadre des dispositions des résolutions CM/Res.770(XXXIV) et CM/Res.781(XXXV) adoptées respectivement par la Trente-quatrième et Trente-cinquième session du Conseil des Ministres de l'OUA d'une part et des résolutions pertinentes adoptées par le Conseil des Ministres de la Ligue des Etats Arabes, d'autre part.

Le Comité de Coordination a demandé aux deux Secrétaire Généraux de l'OUA et de la Ligue Arabe de poursuivre des consultations en vue de relancer les activités et réunions conjointes, dans l'esprit du Premier Sommet Afro-Arabe du Caire.

DECLARATION DU PRESIDENT DE LA BADEA SUR LA COOPERATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE AVEC LES PAYS AFRICAINS ET SUR LA SITUATION DES ENGAGEMENTS DES PAYS ARABES, EN MARS 1977, AU CAIRE

(Point 4 de l'ordre du jour)

Le Président de la BADEA, Dr. C. Ayari a fait de brefs commentaires en guise d'introduction de ce point, en indiquant que les détails nécessaires ont été fournis dans les documents publiés par la BADEA et qui sont mis à la disposition du Comité de Coordination.

Le Président de la BADEA a, à cette occasion donné les précisions suivantes :

- concernant des engagements faits au Caire en Mars 1977, les opérations de transfert se poursuivent normalement, en dépit des blocages structurels qui paralysent les réunions afro-arabes conjointes; la coopération afro-arabe se manifeste concrètement dans le domaine économique et financier, soit sur le plan bilatéral, soit sur le plan multilatéral;

- au cours des réunions périodiques des fonds nationaux arabes, l'Afrique occupe dans les débats, une position privilégiée et les mêmes dispositions favorables à l'égard de l'Afrique se manifesteront à l'occasion de la réunion de coordination des Fonds nationaux arabes, prévue en juin 1981, à Genève;

- des exemples concrets des transferts réalisés depuis le Sommet du Caire existent, et depuis 1973, le montant global de ces transferts vers l'Afrique s'élève à plus de 5.000 millions de dollars, et pour la seule année de 1980, ces transferts se chiffrent à 1.200 millions;

- les caractéristiques essentielles de ces transferts résident dans les conditions très favorables qui les assimilent presqu'à des dons.

Le Président de la BADEA a formulé le souhait selon lequel les pays africains doivent être sensibilisés pour que désormais les projets à présenter pour financement s'inscrivent dans le cadre des priorités dégagées par le Plan d'Action de Lagos. Il a souligné que la coopération afro-arabe doit dépasser le cadre de la coopération financière pour embrasser d'autres domaines, car cette coopération est multidimensionnelle.

A propos de l'assistance au Zimbabwe, le Président de la BADEA a rappelé les consultations qui ont eu lieu entre lui-même et le Secrétaire Général de l'OUA immédiatement après la réunion de Tunis. Il a informé le

Comité de Coordination de la participation de la plupart des Fonds nationaux arabes à la Conférence Internationale de Bailleurs de Fonds pour la reconstruction du Zimbabwe, prévue le 23 Mars 1981, à Salisbury.

La BAD et la CEA ont également pris la parole pour souligner l'importance et la nécessité de la coopération entre les pays africains et arabes.

Après avoir fait le tour d'horizon de tout le reste des points inscrits à l'ordre du jour, le Comité de Coordination a pris des décisions et recommandations suivantes :

(a) Organisation d'une conférence conjointe des représentants des secteurs privés africains et arabes :

Les deux Secrétariats entreprendront des consultations relatives à :

- l'évaluation du coût et de financement de la Conférence;
- au nombre des participants (notamment les représentants de Chambres Nationales de Commerce, en Afrique et dans le monde arabe);
- à la période et la date de la Conférence;
  L'OUA pourrait assurer l'organisation matérielle de cette conférence au cas où le financement serait acquis.

(b) Projet d'étude pour la promotion du Commerce Afro-Arabe

Le Comité a été informé que ni les deux Secrétariats, ni la BADEA, ni la CEA ne disposaient des moyens financiers pour financer une telle étude qui devrait être confiée à des consultants.

La BADEA a promis cependant d'étudier attentivement le problème du financement.

(c) Projet de création d'un Fonds culturel et d'un centre de recherches culturelles afro-arabes

Le Comité de Coordination est convaincu que la culture constitue la base d'un développement réel et authentique et ne peut que contribuer au renforcement de la solidarité et de la coopération entre les deux communautés.

Le Comité de Coordination a chargé l'ALESCO d'approfondir son étude et de proposer des actions concrètes pour la réalisation du Projet dans les plus brefs délais.

(d) Echange de vues sur les moyens de la mise en oeuvre du Plan d'Action de Lagos et des décisions du Sommet Economique d'Amman

Le Comité de Coordination a fermement recommandé que le Plan d'Action de Lagos serve désormais de cadre privilégié de la coopération afro-arabe. Il invite tous les pays et organismes spécialisés africains et arabes à accorder la priorité aux secteurs prioritaires dégagés par le Plan d'Action et l'Acte Final de Lagos : alimentation et agriculture, transport et communication, industrie et énergie.

Dans ce cadre précis, le Comité de Coordination a retenu les actions suivantes :

- Organisation d'un séminaire afro-arabe conjoint sur PAL et la stratégie d'Amman groupant experts et penseurs africains et arabes dans les domaines économique, social et culturel, en vue de méditer sur la prise de conscience des problèmes économique et de développement à la lumière du Plan d'Action de Lagos, et des décisions d'Amman.

- Organisation d'une Conférence Afro-Arabe des donateurs pour la mise en oeuvre du PAL, sur le Plan multilatéral

La BADEA a été chargée d'étudier les modalités et procédure d'organiser une telle conférence.

Le Comité de Coordination a mis l'accent sur l'importance d'une coopération afro-arabe multidimensionnelle qui embrasse tous les aspects et secteurs du développement. Il faut de ce fait rechercher tout ce qui rapproche l'homme africain et l'homme arabe afin qu'ils prennent mieux conscience de leur communauté de destin.

(e) Réunions des organismes spécialisés africains et arabes de vocation similaire ou complémentaire

Le Comité de Coordination est d'avis que de telles réunions peuvent suppléer à la carence, constatée des groupes de travail. Il s'agirait des réunions sectorielles, dont les résultats sous forme de programmes et de projets concrets de coopération seraient présentés au Comité de Coordination, et enfin à la Commission Permanente.

(f) Projet d'Accord de Coopération entre l'OUA et la Ligue des Etats Arabes

Le Comité de Coordination a décidé que les 2 projets d'accord préparés respectivement par les deux Secrétariats soient unifiés pour une étude ultérieure plus approfondie par les services juridiques de l'OUA et de la Ligue Arabe.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

Le Comité de Coordination a décidé que la prochaine réunion se tienne en Novembre 1981. Le lieu fera l'objet de consultation entre les deux co-présidents et les deux Secrétaires Généraux de l'OUA et la Ligue des Etats Arabes.

ORGANIZATION OF AFRICAN UNITY ARCHIVES
REFERENCE
ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository **http://archives.au.int**

Organs Council of Ministers & Executive Council Collection

1981-06

Report of the Secretary-General on Afro-Arab Co-operation

Organization of African Unity

Organization of African Unity

https://archives.au.int/handle/123456789/10173

Downloaded from African Union Common Repository